



CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 17 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

Date de la convocation : jeudi 13 mars 2025

Présents :

Jean Didier BATBY, Marcel BOUTET, Evelyne COURROS, Sabine DEHEZ, Danièle DINCLAUX, Hirondina DOS SANTOS, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Sylvie DUFAU, Jacques DURAND, Cécile GARRIDO, Jean-Marc HAUQUIN, Jacques LARRIEU, Patricia LOUBERE, Bernard POCH, Patrick POSTIS, Jean-Pierre POUSSARD, Jean-Marie SAUBANERE, Véronique TOUYA

Absents :

Christian BENESSE, Muriel BERGES, Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Jean-Marie DOUTHE, Jean René HAUQUIN, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES

Pouvoirs :

Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Jean-Marie SAUBANERE, Sandrine BLAISIUSS a donné pouvoir à Danièle DINCLAUX, Colette LAPEYRE a donné pouvoir à Sylvie DUFAU, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Véronique TOUYA, Michèle PROSPER a donné pouvoir à Sabine DEHEZ, Nicolas SAUGNAC a donné pouvoir à Jacques LARRIEU, Annick SOUBIROU a donné pouvoir à Marcel BOUTET

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	18
Pouvoirs	7
Votants	25

N° 20250317-006

EHPAD RESIDENCE DE MAA - ERRD 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS

L'exécution du Budget de l'EHPAD, Budget annexe à celui du CIAS du Pays Tarusate pour l'exercice 2024 est arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	273 143.22 €	4 068 407.59 €
Recettes	31 756.52 €	3 693 269.35 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	- 241 386.70 €	- 375 138.24 €

Le tableau de passage des résultats à la CAF (Capacité d'Auto-Financement) montre les éléments suivants :

Pour rappel, le total des charges est diminué des comptes 675 « valeurs comptables des éléments d'actif cédés » et compte 68 « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ». Le total des recettes est diminué des comptes 775 « produits des cessions d'éléments d'actifs » et 777 « quote part des subventions d'investissement virée aux résultats » et 78 « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».



Tableau de passage des résultats à la CAF

	Exploitation
Dépenses	4 068 407.59 €
Compte 68 « amortissements »	- 236 178.53 €
Total	= 3 832 229.06 €
Recettes	3 693 269.35 €
Compte 777	- 40 915.27 €
Total	= 3 652 354.08 €
IAF =	- 179 874.98 €

Tableau de financement de l'investissement :

IAF	179 874.98 €		CAF
Rembt des emprunts	143 645.64	14 658.49 €	FCTVA
Immobilisations	129 497.58 €	17 098.03 €	Subv investissement
Total des emplois	273 143.22 €	31 756.52 €	Total des ressources
		421 261.68 €	Prélèvement sur le fonds de roulement
Total équilibre du tableau de financement	453 018.20 €	453 018.20 €	Total équilibre du tableau de financement

L'ERRD (présentation budgétaire de l'EHPAD) exige une ventilation de ce résultat selon les trois sections tarifaires que sont hébergement, dépendance et soin.

	Compte administratif 2024	Hébergement	Dépendance	Soins
Dépenses	4 068 407.59 €	2 133 863.99	623 810.76	1 310 732.84
Recettes	3 693 269.35 €	1 939 887.94	619 786.65	1 133 594.76
Résultats 2024	-375 138.24 €	- 193 976.05	- 4 024.11	- 177 138.08
Résultats incorporés 2023	- 141 518.09 €	- 116 813.91 €	- 24 704.18 € (-2 487.43 € DEP) + (- 22 216.75 € SO)	
Résultats cumulés	- 516 656.33 €	- 310 789.96	-205 866.37 (-6 511.54 € DEP) + (-199 354.83 € SOI)	

Il est constaté un résultat déficitaire de **- 375 138.24 €**
 - Hébergement de **-193 976.05 €**
 - Dépendance & soins de **-181 162.19 €**

Soit la proposition d'affectation suivante sur le budget prévisionnel 2024 en fonctionnement :

Section hébergement :

Résultat 2024 = -193 976.05 €

C

onstatant le résultat déficitaire de l'année, il est proposé de le couvrir

Par une reprise de 21 602.45 € sur le compte c/1068731 « réserve de compensation des charges d'amortissement EHPAD en attente de CPOM – Hébergement », portant le solde de ce compte à zéro.



D'inscrire la somme de (193 976.05 € - 21 602.45 €) = 172 373.60 € au compte 11931 – Report à nouveau (solde débiteur) EHPAD en attente de CPOM - Hébergement

Section dépendance et soins :

Résultat 2024 = - 181 162.19 €

Constatant le résultat déficitaire de l'année, il est proposé de le couvrir

Par une reprise partielle sur le compte c/11032 « report à nouveau solde créditeur dépendance et soin » la somme de – 116 732.20 €, portant le solde au 31/12/2024 à zéro.

D'inscrire la somme de (181 162.19 € - 116 732.20 €) = 64 429.99 € au compte 11932 – Report à nouveau (solde débiteur) EHPAD en attente de CPOM – soins et dépendance

	GLOBAL	HEBERGEMENT	DEPENDANCE ET SOINS			
Résultat 2024	- 375 138.24 €	-193 976.05 €	-181 162.19 €			
	Affectations			Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	
	1068731	21 602.45 €		21 602.45 €	0.00 €	
	11032		-116 732.20 €	116 732.20 €	0.00 €	
	11931	172 373.60 €			172 373.60 €	
	11932		64 429.99 €		64 429.99 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1

A APPROUVER L'ERRD 2024 et les propositions précitées.

ARTICLE 2

A AUTORISER le Président à signer tout document à cet effet,

ARTICLE 3:

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 24 MARS 2025

La Vice Présidente **Patricia LOUBERE**



